

Le 16 mai 2003

Madame Louise Boucher, présidente
Commission sur le développement
durable de la production porcine au Québec
575, rue Saint-Amable
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame Boucher,

L'entente sur le financement des clubs-conseils en agroenvironnement a été reportée pour un an sans aucune modification à l'entente précédente qui prenait fin le 31 mars 2003. Ainsi, la somme d'argent par exploitation consentie par le MAPAQ et le CDAQ au cours de la prochaine année reste inchangée. Ce statut quo ne permet pas de pallier aux diverses problématiques vécues, depuis plusieurs années déjà, par les conseillers œuvrant au sein des clubs-conseils en agroenvironnement. Il faut aussi déplorer le fait qu'aucun engagement pour un meilleur financement n'a été avancé par les partenaires de l'entente. Aucun engagement n'a été pris sur l'échéancier des actions à venir.

Plus que jamais les conseillers sont occupés. Ils doivent produire et déposer le bilan phosphore pour tous les producteurs agricoles au ministère de l'Environnement, refaire les plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF) selon la nouvelle réglementation, produire les PAEF pour tous les producteurs agricoles visés en 2003. À tout ce travail réglementaire, les conseillers doivent intervenir sur tous les autres axes d'interventions ayant un impact non-négligeable sur l'environnement (gestion des fertilisants, gestion des pesticides, conservation des sols, aménagement et protection des cours d'eau).

Les clubs-conseils, dépendant du financement de leur structure, se retrouvent en mauvaise position pour faire valoir leurs besoins. Les conseillers ressentent directement les contre-coups de cette situation. Malgré la fougue qu'ils mettent dans leur travail, l'amélioration de l'environnement, qui est la récompense de leurs efforts, est en jeu. Les conseillers ne sont pas un bien que l'on peut jeter après usage, mais une ressource et une expertise qu'il faut

absolument conserver. Sans un appui adéquat, nous sommes convaincus que la société québécoise ne peut développer une agriculture durable dans tous les sens du mot. Les conseillers en agroenvironnement se sentent comme du « cheap labour » éteignant les feux du matin au soir. Les conseillers craignent aussi le jour où les producteurs agricoles devront absorber le coût total des services-conseils. Nous pourrions dire au revoir à l'agroenvironnement.

Les partenaires de l'entente comptent réévaluer le financement au cours de la prochaine année. Les risques de retarder encore une fois la résolution des problèmes récurrents des clubs-conseils sont très grands. Rien ne sert de jouer à l'autruche, il est maintenant temps de faire face au problème : Les clubs-conseils souffrent d'un manque aiguë de financement et de ressources pour accomplir le travail. Il faut que l'état appui adéquatement le travail qui rapporte à toute une société.

Nous espérons que le nouveau gouvernement libéral, qui a promis l'investissement de sommes additionnelles en agroenvironnement, pensera aux 200 conseillers en agroenvironnement et qu'il bonifiera dès maintenant cette entente désuète. Nous vous remercions, madame Boucher, pour votre implication dans cette consultation complexe ainsi que pour votre attention portée envers notre vocation.

Veillez agréer, Madame, nos salutations les plus distinguées.



Luc Bérubé, agronome

Président

Association des Conseillers en Agroenvironnement du Québec

presidentagro@globetrotter.net

(418) 867-5678